

DEPARTEMENT
HAUTE-SAONE

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire du 26 juin 2026
n° 63

COMMUNE
MARNAY

A R R E T E

Objet : Réglementation de la circulation et du stationnement le jeudi 09 juillet 2026
RUE CARNOT, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE – CONCERT HARMONIE DE PIN/EMAGNY

Le Maire de Marnay,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 44, R. 225 et R. 225-1,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1,

CONSIDERANT l'organisation d'un concert par l'harmonie de Pin/Emagny Place de l'Hôtel de Ville/rue Carnot,

CONSIDERANT que l'intérêt majeur de la sécurité publique justifie pleinement l'interdiction de circulation et de stationnement à tous les véhicules sur la Place de l'Hôtel de Ville/rue Carnot ;

A R R E T E

Article 1 : Le stationnement et la circulation de tous les véhicules seront interdits rue Carnot le jeudi 09 juillet 2026 de 19 heures30 jusqu'à 22 heures 30.

Article 2 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 : La Brigade de Gendarmerie et le Maire de Marnay sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme : En Mairie le 26 juin 2026
Le Maire,

